Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **20 mai 2021**

Compte rendu affiché le **7 juin 2021**

Date de convocation du conseil municipal le **14 mai 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Philippe MOINE**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Ahmed CHEKHAB**, **Antoinette ATTO**, **Roger BOLLIET**, **Nadia LAKEHAL**, **Michel ROCHER**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN**, **Nassima KAOUAH**, **Pierre DUSSURGEY**, **Fatma FARTAS**, **Yvan MARGUE**, **Régis DUVERT**, **Yvette JANIN**, **Joëlle GIANNETTI**, **Liliane GILET-BADIOU**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Nacera ALLEM**, **Nordine GASMI**, **David LAÏB**, **Maoulida M'MADI**, **Christine BERTIN**, **Sacha FORCA** , **Audrey WATRELOT**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM
Carlos PEREIRA à Nordine GASMI

Membres absents :

Bernard RIAS, **Mustapha USTA**

Objet :

Cité éducative : appel à projet en direction des associations

V_DEL_210520_8

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

Rapport de Madame DAHOUM,

Mesdames, Messieurs,

Les Cités éducatives visent à accompagner les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans sur tous les temps de leur vie. Quatre-vingt territoires ont été labellises par l'état en septembre 2019. Depuis de nouveaux territoires ont été labellisés. Les Cités éducatives consistent en une grande alliance éducative des acteurs : services de l'État, des collectivités, associations, habitants via un co-pilotage entre la commune, l'État et l'Éducation Nationale.

Pour la ville de Vaulx-en-Velin, ce sont les cinq collèges de la Ville (A. Césaire, H. Barbusse, S. Lagrange, P. Valdo et J. Duclos), les écoles rattachées à ces établissements ainsi que les lycées R. Doisneau et Canut qui se trouvent au sein de la Cité Educative, permettant ainsi de couvrir l'ensemble de son territoire, autour de deux orientations fortes : coordonner et renforcer l'ensemble des dispositifs existants et accompagner les parcours éducatifs et professionnels des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

Trois objectifs généraux et nationaux sont attribués aux Cités éducatives :

- conforter le rôle de l'école ;
- promouvoir la continuité éducative ;
- ouvrir le champ des possibles.

Pour son territoire, Vaulx-en-Velin a identifié cinq axes prioritaires sur la durée de la labellisation :

- la réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents ;
- l'accompagnement renforcé à l'orientation ;
- l'accueil, l'inclusion des enfants à besoins particuliers ;
- l'enrichissement des parcours éducatifs par le développement de parcours d'excellence ;
- les jeunes, acteurs et actifs de leurs parcours.

Un plan d'actions a été conjointement élaboré par les partenaires, composé d'une quinzaine de projets à mettre en œuvre. La convention a été signée au mois de septembre dernier et la Cité éducative vaudaise a reçu un financement annuel de 450 000€. La ville renforce le dispositif avec 100 000€ complémentaires pour les actions développées.

Parmi celles-ci figurent la mise en œuvre d'un appel à projet dédié au tissu associatif et sportif.

Il s'agit de soutenir le développement d'initiatives innovantes portées par le tissu associatif local et répondant aux besoins identifiés dans le cadre de la Cité Educative et/ou à favoriser les alliances éducatives. Les projets présentés pourront investir tant le temps scolaire, périscolaire qu'extrascolaire, selon les conditions suivantes :

- proposer un projet s'inscrivant dans l'un des cinq axes de travail de la cité éducatives ;
- encourager activement l'implication des parents sur le projet ;
- associer les équipes éducatives des établissements scolaires ;
- être accessible à tous les jeunes (le coût ne devra pas être un obstacle pour les familles les plus démunies).

Les projets déposés doivent répondre aux critères suivants :

- répondre à l'un ou plusieurs des cinq axes de travail ciblés par la Cité éducative ;
- représenter une action nouvelle sur le territoire, ou une ouverture à un nouveau public ;

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

- prévoir l'implication des parents au projet ;

- assurer l'accessibilité du projet à l'ensemble des enfants ;

- veiller à la cohérence du projet avec l'offre préexistante sur le territoire et privilégier une la dynamique partenariale ;

- associer/informer les équipes éducatives des établissements scolaires du territoire concerné (financement d'écoles non prévus).

Ces projets disposeront d'une enveloppe annuelle de 100 000€. Les projets devront être complémentaires et en cohérence avec les autres dispositifs développés sur le territoire en direction des associations.

En conséquence, je vous propose :

► d'autoriser Mme la Maire à solliciter le versement de la subvention globale de 100 000€ et à reverser aux associations et clubs les montants demandés dans le cadre de cet appel à projet.

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant que les projets doivent répondre aux critères suivants :

- répondre à l'un ou plusieurs des 5 axes de travail ciblés par la Cité éducative ;
- représenter une action nouvelle sur le territoire, ou une ouverture à un nouveau public ;
- prévoir l'implication des parents au projet ;
- assurer l'accessibilité du projet à l'ensemble des enfants ;
- veiller à la cohérence du projet avec l'offre préexistante sur le territoire et privilégier la dynamique partenariale ;
- associer/informer les équipes éducatives des établissements scolaires du territoire concerné (financement d'écoles non prévus).

Entendu le rapport présenté le 20 mai 2021 par Madame Kaoutar DAHOUM, deuxième adjointe, déléguée à l'Education et à la Petite Enfance ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'autoriser Mme la Maire à solliciter le versement de la subvention globale de 100 000€ et à reverser aux associations et clubs les montants demandés dans le cadre de cet appel à projet.

Nombre de suffrages exprimés : 41
Votes Pour : 41
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 20 mai 2021.

conforme,

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 08/06/2021
Qualité : Madame la Maire

Cité éducative Vaulx -en-Velin

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

Plan d'actions

Axe stratégique de votre Cité éducative	Rattachement aux objectifs du programme Cités éducatives (1/2/3) [A]	N° de l'action	Nom de l'action	Objectif de l'action	Rang de priorité (1/2/3) dans votre projet de Cité éducative	Description et modalités de mise en œuvre : - maître d'ouvrage/prestation interne/externe - partenaires	Public cible : tranches d'âge	Cotation genrée au titre de la réduction des inégalités (G-1/G-2) [B]	Mesure nouvelle (MN / MR)	Calendrier	Effet levier de l'action : Comment l'action permet d'accroître les résultats du droit commun ou de l'existant	Indicateurs [C]
Volet Humain												
Axe transversal	1	1	Recrutement Chef de projet Opérationnel	Coordination adminsitrative, financière, partenariale de la Cité Educative	1	Recrutement d'un poste dédié porté par la commune	0-25 ans	G-1	MN	2019-2022. recrutement effectif pour septembre 2020	Assurer la mmise en œuvre du projet de cité éducative piloté par les services déconcentrés de l'Etat, l'Education Nationale et les partenaires associatifs et institutionnels. Ce projet en constante adaptation s'articule autour des 3 enjeux structurants : favoriser l'émergence d'une culture commune entre les acteurs du territoire, favoriser les actions de coéducation et de soutient à la parentalité, promouvoir l'innovation en matière éducative. Pour suite descriptif du poste, voir ANNEXE 1	Nombres d'actions prévues chaque année réalisées, suivi de l'évaluation de la Cité
La réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents	1	2		Favoriser les apprentissages et soutenir les enfants à devenir des élèves	3	1 ATSEM par classe dans l'ensemble des établissements de maternelles avec un portage communal	2-5 ans	G-1	MR	2019-2022	Temps de présence pour les apprentissages avec des agents à temps plein	Nombre d'élèves moyens par ATSEM
La réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents	2	3	Ouverture de l'école aux parents	"LES PARENTS PARTOUT, TOUT LE TEMPS". Favoriser et renforcer l'alliance éducative en confortant la place des parents et en les soutenant dans leur rôle de 1ers éducateurs de leurs enfants. La question de la place des parents au sein de la Cité Educative est centrale. Ceux-ci doivent pouvoir participer à l'ensemble des espaces fde travail mis en place par la Cité afin de participer au même titre que les professionnels à sa construction.	1	Portage communal en lien avec les services de l'Etat via convention et évaluation triannuelle. Recrutement de Mediateurs "Adultes Relais" dans le primaire et le secondaire. 1 médiateur supplémentaire dédié aux collèges	2-18 ans	G-1	MR	2019-2022. Recrutement dans le courant du 1er semestre 2020/2021. Accompagnement fort sur les élections de parents d'élèves en vue des élections du mois d'octobre 2020.	Des parents acteurs au sein des établissements, porteurs d'initiatives individuelles et collectives et participation aux instances de démocratie participatives. Depuis plusieurs années, la dynamique de construction et d'association des parents élus n' a de cesse de s'amplifier dans le 1er degré. Il s'agit donc de la consolider et d'accompagner les chefs d'établissements et les parents élus du 2nd degré dans la structuration d'une offre parentalité forte dans l'ensemble des établissements du territoire.	Augmentation de la participation aux élections de parents d'élèves/ Augmentation du nombre de parents candidats/Au moins 5 initiatives portées par les parents par établissement et par an/ Nombre d'interpellation des partenaires sur les sujets qui concernent les familles/ Participation régulière aux différentes instances de la Cité Educative
Axe transversal	2	4	Formations croisées des partenaires éducatifs (Education Nationale, parents, services ville, associations...)	Mettre en réseau les partenaires, croiser les attentes, les pratiques et les perspectives	1	Thématiques envisagées : le fonctionnement des établissements scolaires, les temps de transition (péri, extrascolaire, domicile familial), accueil et prise en charge d'enfants à besoin éducatif particulier... Coconstruction Education Nationale/Ville avec appel à un prestataire externe	0-25 ans	G-1	MN	2020-2022	Meilleure interconnaissance des acteurs, reconnaissance mutuelle, projets communs	Présence des parents dans les réunions collectives proposées par les établissements scolaires
Les jeunes, d'élèves à citoyens et à jeunes actifs, acteurs de leurs parcours	2	5	Prévention de la violence et médiation en milieu scolaire	CF ALTM	1	Association via ALTM avec présence quotidienne au sein des établissements scolaires identifiés tout particulièrement les collèges avec 4 Médiateurs (un par collège). Dès la rentrée 2020/2021, relance des Comités Techniques Education Nationale/ALTM/Etat/Ville	9-15 ans	G-1	MR	2019-2022. Recrutement courant 1er trimestre 2020/2021	Apaisement du climat scolaire, responsabilisation des élèves, soutien à la fonction parentale	Nombre d'élèves moyens par médiateurs, nombre d'actions de médiations mises en œuvre
Les jeunes, d'élèves à citoyens et à jeunes actifs, acteurs de leurs parcours	3	6	Aller vers les jeunes en dehors de toute structure de droit commun	Repérer, orienter et accompagner les jeunes vers les structures de droit commun.	1	Portage communal, 2 postes Médiation - Insertion en direction des moins de 25 ans dans une démarche "d'aller vers" - Travail auprès des dits "invisibles".	14-25 ans	G-1	MN	2020-2022. Recrutement 1er semestre 2020/2021	Moins de décrocheurs scolaires et de jeunes sans solution	
Volet Action												
La réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents	3	7	Création d'outils de communication en direction des acteurs éducatifs	Etablir un répertoire annuel des acteurs institutionnels et associatifs intervenants sur le territoire ainsi que des dispositifs mis en œuvre. Créer une cartographie des parcours éducatifs existants.	1	Portage communal via le Chef de projet opérationnel	14-25 ans	G-1	MN	1er semestre 2020	Identification et appropriation par les jeunes et leurs parents des orientations possibles. Capacité des professionnels à repérer, mutualiser et amplifier des actions existantes dans le droit commun.	Nombre d'actions collaboratives portées par plusieurs acteurs. Suivi de cohortes sur les changements de cycles (méthodologie à définir en 2020).
Les jeunes, d'élèves à citoyens et à jeunes actifs, acteurs de leurs parcours	1	8	Accompagnement des collégiens temporairement exclus et/ou en décrochage scolaire + Mesures de responsabilisation	Rendre plus efficiente les mesures d'exclusions temporaires prononcées par les établissements du secondaire. Donner du sens à la sanction.	1	Cité Educative porte le projet via la Direction de l'éducation et le PRE. Partenaires invités : Collèges de la commune, parents d'élèves, éduc de prévention, Lieu Ecoute, Mission Locale, service jeunesse,	11-16 ans	G-1	MN	2020 - 2022	Moins d'exclusions et plus de jeunes qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion	Baisse significative des exclusions

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

L'accueil et l'inclusion des enfants en difficultés et en "dysficultés"	1	9	Mise en place d'un pool de professionnels du secteur médical et paramédical	Prendre en compte le besoin d'une 1ère prise en charge d'urgence des enfants et leurs parents dans les domaines médicaux (vacations psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes...) et ce dans l'attente du développement du droit commun via les orientations du Contrat Local de Santé (développer l'accès aux soins et l'offre de soins). Phase d'expérimentation avec 10 enfants suivis chaque semaine	1	Coordination assurée par la Cité Educative en lien étroit avec la médecine scolaire	2-18 ans	G-1	MN	2020-2022	Meilleure inclusion des enfants dans leur quotidien, [illegible] et apprentissages + [illegible] parents	[illegible] enfants pris en charge, baisse [illegible] éducatives dédiées à ces problématiques, [illegible]
L'accompagnement renforcé à l'orientation aux différentes étapes de la vie	3	10	Forum des Métiers et des études	Organiser des temps forts qui présentent les métiers, les études afférentes et des entreprises et les talents du territoire qui ont réussi. Organiser des visites de journées portes ouvertes des établissements universitaires et/ou des salons présentant les différentes filières universitaires et professionnelles	1	Co-élaboration partenariale, rapprochement avec le monde économique et Education Nationale. Plusieurs groupes de travail sont à l'œuvre afin d'organiser ceforum en lien étroit avec les principaux de collèges, proviseurs de lycées et structures partenaires dédiées à la question del'insertion, de l'orientation et de l'emploi	14-25 ans	G-1	MN	Forum annuel	Identification et appropriation par les jeunes et leurs parents des orientations possibles, connaissance du réseau entreprenarial communal et métropolitain	Nombre d'apprentissages, nature des études
L'accompagnement renforcé à l'orientation aux différentes étapes de la vie	2	11	Parrainage et tutorat	Elargir le dispositif "devoirs fait" à des acteurs du territoire	2	Mettre en relation des forces vives du territoire volontaires avec les équipes enseignantes pour soutenir individuellement et dans la durée les jeunes en difficultés. Phas ed'expérimentation avec 10 bénévoles	11-18 ans	G-1	MN	2020-2022	Valorisation des réussites et une amélioration des résultats scolaires	Nombre de tuteurs disponibles et nombre de jeunes suivis.
L'enrichissement des parcours éducatifs par des pratiques artistiques, scientifiques et sportives	2	12	Appel à projet en direction des associations	Renforcer les parcours associatifs, artistiques, scientifiques et sportifs des enfants/jeunes	2	S'appuyer sur le droit commun et les dispositifs transverses (politique de la ville, CEL, CEJ, prog PEDT) pour mailler et construire des projets en lien avec les apprentissages et les équipes enseignantes. Un appel à projet annuel + mise en place d'un dispositif souple et réactif permettant aux associations qui le souhaitent de déposer un dossier pour obtenir des financements pour des actions ponctuelles correspondants à des besoins du territoire. Un réglement de fonctionnement, des critères d'attribution sont en cours d'élaboration	3-18 ans	G-1	MN	2020-2022	Ouverture des apprentissages à de nouvelles modalités pédagogiques .	Nombre et nature des projets co-construits
L'enrichissement des parcours éducatifs par des pratiques artistiques, scientifiques et sportives	2	13	Développement des enseignements artistiques	Accroitre la lisbilité, la diversité de l'offre artistique (musiques, arts visuels, théâtres, résidences d'artistes) dans les cursus	1	S'appuyer sur le PTEAC, l'école des Arts, les 5C, les bibliothèques (musée numérique) et le Planétarium	3-18 ans	G-1	MR	2020-2022	Enrichissement des cursus scolaires	Nombre et nature des projets co-construits
La réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents	3	14	Mobilité internationale	Permettre à chaque enfant de pouvoir bénéficier d'une ouverture sur le monde (séjours linguistiques, bourses à la mobilité, jumelages, apprentissage de langues vivantes)	2	S'appuyer sur les dispositifs de jumelages existants, développer des offres d'accompagnement financier...)	6-18 ans	G-1	MN	2020-2022	Meilleur apprentissage des langues, ouverture culturels des élèves	Nombre de séjours organisés, tx de participation...
Axe transversal	2	15	Fonds de participation aux actions portées par les parents	Susciter, soutenir, valoriser les initiatives collectives portées par les parents	1	Un travail partenarial à engager avec les groupes de parents formellement constitués ou non	0-18 ans	G-2	MN	2020-2022	Implication et valorisation renforcées des parents dans l'élaboration et la conduite d'actions	Nombres de groupes impliqués et projets portés
L'accompagnement renforcé à l'orientation aux différentes étapes de la vie	3	16	Tiers lieu éducatif	Renforcer l'accompagnement à la scolarité un public en besoin et au travers d'un lieu dédié et d'un encadrement adapté	1	S'appuyer notamment sur la Médiathèque Maison de Quartier	6-18 ans	G-2	MR	2020-2022	Amélioration de la réussite scolaire, valorisation, estime de soi	Nombre d'enfants suivis

Cité éducative Vaulx -en-Velin

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

Plan de financement

N° de l'action	Nom de l'action	Financement **en 2020**								Financement **pour les 3 années 2020-2022**							
		Coût total en **2020 (€)**	**Financement Etat demandé**			**Financement Collectivité(s) porteuse(s) (€)**	**Financement AUTRES**		**Contributions volontaires en nature** H	Coût total pour les 3 années **2020- 2022 (€)**	**Financement Etat demandé**			**Financement Collectivité(s) porteuse(s) (€)**	**Financement AUTRES**		**Contributions volontaires en nature** H
			P 147 (€) E	dont enveloppe CE (€)	Autre Etat (€) F		Montant (€)	préciser G			P 147 (€) E	dont enveloppe CE (€)	Autre Etat (€) F		Montant (€)	préciser G	
1	Recrutement Chef de projet Opérationnel	50 000	0	25 000	0	25 000	0			150 000	0	75 000	0	75 000			
2		665 000	0	0	0	665 000	0	0	0	1 995 000	0	0	0	1 995 000	0	0	0
3	Ouverture de l'école aux parents	84 000	58 800	0	0	25 200	0	0	7920	252 000	176 400	0	0	75 600	0	0	23 760
4	Formations croisées des partenaires éducatifs (Education Nationale, parents, services ville, associations…)	30 000	0	30 000	0	0	0	0	0	90 000	90 000	0	0	0	0	0	0
5	Prévention de la violence et médiation en milieu scolaire	131 000	96 000	0	0	17 000	0	0	16 800	393 000	288 000	0	0	51 000	0	0	0
6	Aller vers les jeunes en dehors de toute structure de droit commun	56 000	39 200	0	0	16 800	0			168 000	117 600	0	0	50 400			
7	Création d'outils de communication en direction des acteurs éducatifs	27 000	**0**	**27 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	81 000	**0**	**81 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
8	Accompagnement des collégiens temporairement exclus et/ou en décrochage scolaire + Mesures de responsabilisation	40 000		**40 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	120 000	**0**	**120 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Envoyé en préfecture le 08/06/2021
Reçu en préfecture le 08/06/2021
Affiché le
ID : 069-216902569-20210520-V_DEL_210520_8-DE

9	Mise en place d'un pool de professionnels du secteur médical et paramédical	50 000	**0**	**50 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	150 000	**0**	**150 000**	**0**	0	0		
10	Forum des Métiers et des études	40 000	**0**	**30 000**	**0**	**10 000**	**0**	**0**	**0**	120 000	**0**	**90 000**	**0**	**30 000**	**0**	**0**	**0**
11	Parrainage et tutorat	20 000	**0**	20 000	**0**	0	0	0	0	60 000	**0**	**60 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
12	Appel à projet en direction des associations	100 000	**0**	**90 000**	**0**	**5 000**	0	**AMI Métropole**	0	300 000	**0**	**270 000**	**0**	**15 000**	**0**	**AMI Métropole**	**0**
13	Développement des enseignements artistiques	40 000	**0**	**40 000**	**0**	**0**	0	0	0	120 000	**0**	**120 000**	**18 000**	**0**	**0**	**0**	**0**
14	Mobilité internationale	15 000	**0**	**15 000**	**0**	**0**	0	0	0	45 000	**0**	**45 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
15	Fonds de participation aux actions portées par les parents	35 000	**0**	**30 000**	**0**	**5 000**	0	0	0	105 000	**0**	**90 000**	**0**	**15 000**	**0**	**0**	**0**
16	Tiers lieu éducatif	30 000	**0**	**30 000**	**0**	**0**	0	0	0	90 000	**0**	**90 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	…	0								0							
	…	0								0							
	…	0								0							
		1 413 000	**194 000**	**450 000**		**769 000**				0							